

ANNEX H/ANNEXE H

GUIDELINES FOR THE REARRANGEMENT OF MAIN GROUPS* /
PRINCIPES DIRECTEURS RELATIFS AU
RÉAMÉNAGEMENT DES GROUPES PRINCIPAUX*

Après un examen complet du schéma et des définitions de chaque sous-classe, les examinateurs responsables du classement devront suivre successivement les étapes indiquées ci-dessous pour aménager les groupes principaux des schémas qui ne suivent aucune règle générale de priorité (c'est-à-dire les schémas utilisant la règle courante de classement) selon une séquence dans l'ordre décroissant de spécialisation ou de complexité.

1. Le titre de la sous-classe comporte plusieurs parties

Déterminer si le titre de la sous-classe comporte plusieurs parties (c'est-à-dire si le titre consiste en au moins deux parties distinctes séparées par un point-virgule), chaque partie pouvant être interprétée comme étant "autonome" (c'est-à-dire qu'elle pourrait être utilisée comme titre de sa propre sous-classe) [l'utilisation de cette étape est encouragée si cela se justifie, mais est facultative].

a) S'il existe un chevauchement essentiel entre la matière couverte par les parties distinctes (c'est-à-dire si les parties distinctes du titre ont une fin ou une structure essentielles communes, comme par exemple dans le cas d'un groupe principal couvrant une matière commune pour les diverses parties), passer à l'étape 2.

b) S'il n'existe aucun chevauchement essentiel entre la matière couverte par les différentes parties du titre de la sous-classe et si chaque groupe principal n'a trait qu'à une partie déterminée du titre de la sous-classe (à l'exception des types de groupes principaux visés dans les étapes 9 et 10), alors les groupes principaux correspondant à chaque partie sont rassemblés à l'intérieur de la séquence descendante (c'est-à-dire que la séquence est divisée en parties spéciales pour chaque ensemble de groupes ainsi constitué). Des "rubriques" explicatives temporaires peuvent être utilisées pour indiquer la division de la séquence dans ses différentes parties, mais ces rubriques sont retirées du réaménagement officiel des groupes principaux.

c) Les ensembles de groupes principaux constitués pour chaque partie du titre de la sous-classe sont placés séparément dans le schéma, l'ensemble correspondant à la partie la plus complexe figurant en premier et l'ensemble correspondant à la partie la moins complexe figurant en dernier. La complexité peut être définie en fonction du but recherché ou de la structure.

* French version of the Guidelines approved by the Working Group at its tenth session (see document IPC/WG/10/3, Annex G)./

Version française des principes directeurs approuvés par le groupe de travail à sa dixième session (voir l'annexe G du document IPC/WG/10/3).

d) Les groupes principaux appartenant à chaque ensemble distinct (c'est-à-dire les groupes représentant une partie du titre de la sous-classe qui en comporte plusieurs) sont aménagés en fonction des principes directeurs indiqués plus loin (étapes 2 à 10).

2. Les groupes principaux du schéma couvrent des catégories d'inventions différentes (produit, procédé de fabrication, etc.)

Déterminer si les groupes principaux du schéma couvrent des catégories d'inventions identiques ou différentes. Les catégories d'invention sont : procédé d'utilisation (du produit), produit (manufacturé), procédé de fabrication d'un produit, appareil (pour fabriquer le produit ou exécuter le procédé de fabrication) et matériel utilisé pour fabriquer le produit [l'utilisation de cette étape est encouragée lorsque cela se justifie, mais est facultative].

a) Si tous les groupes principaux couvrent la même catégorie d'inventions ou au moins une catégorie commune ou des catégories d'inventions identiques, passer à l'étape 3.

b) Si certains des groupes principaux ne couvrent pas une catégorie commune d'inventions, diviser ces groupes en catégories distinctes d'ensembles d'inventions (c'est-à-dire constituer des ensembles qui n'ont pas de catégories d'inventions en commun). Rassembler les groupes principaux qui ont en commun au moins une catégorie d'inventions à l'intérieur de la séquence descendante ou du segment approprié de la séquence pour leur partie du titre comportant plusieurs parties (par exemple, des groupes pour des produits suivis de groupes pour des procédés de fabrication des produits dans la séquence en question).

c) Placer les catégories d'inventions couvertes par une sous-classe dans la séquence descendante, ou le segment de la séquence de leur partie, dans l'ordre descendant comme cela est indiqué plus haut pour les catégories d'inventions. Par exemple, en E01D, les procédés et les appareils de construction ou de réparation des ponts sont classés avec les différents types de ponts dans la séquence descendante des groupes principaux du schéma.

d) Si un groupe principal couvre au moins deux catégories d'inventions (par exemple, fermetures à glissière, fabrication de fermetures à glissière), alors le groupe principal est placé dans la partie pertinente qui vient en premier dans la séquence descendante correspondant à l'une de ses catégories (par exemple, fermetures à glissière).

e) Les groupes principaux couvrant la même catégorie ou les mêmes catégories d'inventions sont disposés conformément aux étapes 3 à 10 ci-après.

3. Le titre du groupe principal comporte plusieurs parties

Déterminer si un ou plusieurs des titres du groupe principal comportent plusieurs parties distinctes d'une complexité ou d'un niveau de spécialisation différent [l'utilisation de l'alinéa b) est encouragée lorsque cela se justifie, mais est facultative].

a) Les groupes ayant plusieurs parties distinctes sont généralement placés dans la portion pertinente de la séquence descendante en fonction de la partie de leur titre qui couvre la matière la plus complexe ou la plus spécialisée.

b) S'il est avantageux de scinder la matière couverte par un titre de groupe principal composé de parties distinctes présentant une complexité ou un niveau de spécialisation différent et de placer les subdivisions dans des portions différentes de la séquence, le groupe principal peut être subdivisé dans des cas particuliers. La matière d'un groupe principal peut être scindée lorsqu'il n'existe pas de chevauchement essentiel entre la matière couverte par les parties distinctes du titre du groupe principal et lorsqu'un ou plusieurs des sous-groupes placés en retrait d'un point couvrent entièrement et séparément la matière correspondant à une partie donnée du titre de son groupe principal. Lorsque tel est le cas, la ou les parties distinctes du titre du groupe principal peuvent être placées séparément dans la séquence conformément aux étapes 4 à 9 ci-dessous. Le symbole de classement du groupe principal (par exemple, 15/00) est utilisé pour classer les parties restantes du titre et le ou les symboles appropriés du sous-groupe en retrait d'un point (par exemple, 15/14) sont utilisés pour classer l'autre partie du titre.

4. Le groupe principal couvre de la matière "très spécialisée"

Déterminer si un groupe principal contient une information d'invention "très spécialisée" et le placer en premier dans la portion pertinente de la séquence. La matière très spécialisée remplit une fonction qui n'est ni inhérente à la matière de la sous-classe ni courante dans ce domaine. Par exemple, les groupes principaux A61G 10/00 et 11/00 contiennent des accessoires très spécialisés qui permettent de maintenir en vie et qui n'entrent pas habituellement dans les "accessoires pour malades" couverts normalement par le titre de la sous-classe.

5. Le groupe principal couvre une combinaison externe (avec une matière extérieure à la sous-classe)

Déterminer si un groupe principal offre la possibilité de combiner de la matière de base (c'est-à-dire, des choses qui, en elles-mêmes, réalisent les objectifs ou les fonctions essentiels indiqués dans le titre de la sous-classe et le texte de la définition) et de la matière propre à une autre sous-classe (c'est-à-dire, un système plus vaste ou plus étendu que ceux qui figurent couramment dans la sous-classe).

a) Si ce type de groupe principal couvrant des combinaisons existe, il est placé dans la partie pertinente de la séquence directement après tous les groupes contenant de la matière très spécialisée.

b) S'il existe au moins deux de ces groupes principaux et qu'il n'y a ni chevauchement ni renvoi de priorité entre eux, le groupe principal couvrant le système le plus vaste est placé avant les autres.

c) S'il existe au moins deux de ces groupes principaux et qu'il existe un chevauchement éventuel entre eux, le groupe principal le plus spécialisé est placé avant l'autre ou les autres sauf s'il existe un renvoi de priorité. Lorsqu'il existe un renvoi de priorité, l'ordre recommandé est modifié de manière à indiquer la priorité (c'est-à-dire que le groupe qui a la priorité vient en premier dans la séquence) et le renvoi de priorité est indiqué avec le titre du groupe. Si cela n'est pas possible, le renvoi de priorité est simplement indiqué avec le titre du groupe.

6. Le groupe principal couvre une combinaison interne (avec une matière couverte par la même sous-classe)

Déterminer si les groupes principaux prévoient explicitement des combinaisons de matière de base couverte par d'autres groupes principaux de la sous-classe.

- a) S'il existe un tel groupe principal, il est placé dans la partie pertinente de la séquence directement après les groupes déjà positionnés au cours des étapes précédentes.
- b) S'il existe au moins deux de ces groupes principaux et qu'il n'y a ni chevauchement ni renvoi de priorité entre eux, le groupe principal couvrant le système le plus vaste est placé avant l'autre ou les autres.
- c) S'il existe au moins deux de ces groupes principaux et qu'il existe un chevauchement éventuel entre eux, le groupe principal le plus spécialisé ou correspondant au système le plus vaste est placé avant l'autre ou les autres, sauf s'il existe un renvoi de priorité. Lorsqu'il y a un renvoi de priorité, l'ordre recommandé est modifié de façon à indiquer la priorité (c'est-à-dire que le groupe qui a priorité est positionné en premier dans la séquence) et le renvoi de priorité est indiqué avec le titre du groupe. Si cela n'est pas possible, le renvoi de priorité est simplement indiqué avec le titre du groupe.

7. Le groupe principal couvre la matière de base de la sous-classe

Déterminer les groupes principaux qui prévoient la matière de base de la sous-classe.

- a) Si de tels groupes principaux existent, les groupes principaux couvrant la matière de base de la sous-classe sont positionnés dans la partie pertinente de la séquence directement après les groupes déjà positionnés au cours des étapes précédentes.
- b) Si les groupes principaux couvrent des fonctions différentes, le groupe principal couvrant la fonction la plus spécialisée ou la plus complexe est placé avant les autres sauf s'il existe un renvoi de priorité. Lorsqu'il existe un renvoi de priorité, l'ordre recommandé est modifié de façon à indiquer la priorité (c'est-à-dire que le groupe qui a priorité est placé en premier dans la séquence) et le renvoi de priorité est indiqué avec le titre du groupe. Si cela n'est pas possible, le renvoi de priorité est simplement indiqué avec le titre du groupe.
- c) Si les groupes principaux couvrent la même fonction, ils sont rassemblés et disposés de manière que le groupe principal ayant la structure la plus spécialisée ou couvrant le système le plus vaste soit placé avant l'autre ou les autres sauf s'il existe un renvoi de priorité. Lorsqu'il existe un renvoi de priorité, l'ordre recommandé est modifié de façon à indiquer la priorité (c'est-à-dire que le groupe qui a priorité est positionné en premier dans la séquence) et le renvoi de priorité est indiqué avec le titre du groupe. Si cela n'est pas possible, le renvoi de priorité est simplement indiqué avec le titre du groupe.

8. Le groupe principal concerne une partie seulement du titre de la sous-classe, qui en comporte plusieurs, et couvre des détails, des parties constitutives, des accessoires, des dispositifs auxiliaires ou de la matière résiduelle, correspondant à cette partie de la sous-classe

Déterminer s'il existe des groupes principaux portant sur des détails, des groupes principaux portant sur des parties constitutives, des groupes principaux portant sur des accessoires ou des dispositifs auxiliaires, ou des groupes principaux portant sur des "éléments résiduels" qui n'ont trait qu'à la matière couverte par une seule des parties distinctes du titre de la sous-classe.

a) S'il existe de tels groupes principaux, ces groupes sont placés directement après les groupes principaux déjà positionnés au cours des étapes précédentes et pour lesquels ils rassemblent des détails, des parties constitutives, des accessoires, des dispositifs auxiliaires ou contiennent des éléments résiduels. S'il existe des groupes principaux d'au moins deux des types indiqués, ils sont placés selon l'ordre indiqué dans l'introduction de la présente étape, les groupes principaux portant sur des détails étant placés en premier et le groupe portant sur les éléments les plus résiduels venant en dernière position.

b) Les groupes principaux ayant la même fin (par exemple, ils portent tous sur des parties constitutives) sont ensuite disposés de manière que le groupe principal ayant la structure la plus spécialisée ou le système le plus vaste soit placé avant l'autre ou les autres groupes principaux sauf s'il existe un renvoi de priorité. S'il existe un renvoi de priorité, l'ordre recommandé est modifié de façon à indiquer la priorité (c'est-à-dire que le groupe ayant priorité est placé en premier dans la séquence) et le renvoi de priorité est indiqué avec le titre du groupe. Si cela n'est pas possible, le renvoi de priorité est simplement indiqué avec le titre du groupe.

9. Le groupe principal a un rapport avec la matière couverte par tous les groupes principaux ou par plusieurs car il en couvre les détails, les parties constitutives, les accessoires, les dispositifs auxiliaires ou de la matière résiduelle

Déterminer s'il existe des groupes principaux portant sur des détails, des groupes principaux portant sur des parties constitutives, des groupes principaux portant sur des accessoires ou des dispositifs auxiliaires, ou des groupes principaux portant sur des "éléments résiduels" qui ont trait à la matière couverte par tous les groupes principaux déjà positionnés au cours des étapes précédentes ou par plusieurs d'entre eux.

a) S'il existe de tels groupes principaux, ces groupes principaux sont placés dans la séquence directement après les groupes déjà positionnés au cours des étapes précédentes. Ils doivent être placés dans l'ordre dans lequel ils sont indiqués dans l'introduction de la présente étape, le groupe principal portant sur les éléments les plus résiduels figurant toujours au point le plus bas de la séquence descendante.

b) Les groupes principaux ayant la même fin (par exemple, ils portent tous sur des parties constitutives) sont ensuite disposés de manière que le groupe principal ayant la structure la plus spécialisée ou le système le plus vaste soit positionné avant l'autre ou les autres groupes principaux sauf s'il existe un renvoi de priorité. S'il existe un renvoi de priorité, l'ordre recommandé est modifié de manière à indiquer la priorité (c'est-à-dire, le groupe ayant priorité est placé en premier dans la séquence) et le renvoi de priorité est indiqué avec le titre du groupe. Si cela n'est pas possible, le renvoi de priorité est simplement indiqué avec le titre du groupe.

10. Proposition de créer un groupe principal résiduel

S'il existe d'autres informations d'invention qui pourraient être couvertes par le titre de la sous-classe et qui ne sont couvertes par aucun des groupes principaux existants, un groupe principal devrait être créé dans cette sous-classe pour recueillir les informations résiduelles. Il est à noter par ailleurs que les groupes principaux couvrent quelquefois aussi des catégories de matière qui ne sont pas explicitement indiquées dans leur titre, comme indiqué aux paragraphes 92 et 95 à 97 du Guide d'utilisation de la CIB.

[Annex I follows/
L'annexe I suit]